

Calendrier prévisionnel des opérations de gestion et des démarches à faire

| | Agrégés | Certifiés | CPE | Que faire ? |
|--------------------------------|------------------|---------------|---------|--|
| Liste d'Aptitude | | | | |
| GT | 14-mars | 10-mars | | Fiche syndicale à faire parvenir disponible dans supplément carrière de l'US 661 du 5 janvier 2008 |
| CAPA | 21-mars | 18-mars | | |
| Notation administrative | | | | |
| GT | 13-mai | 25 et 28 mars | 31-mars | Faire parvenir copie des requêtes et toutes pièces utiles au S3 cf circulaire S1 du 21 décembre |
| CAPA | 02-juin | 03-avr | 04-avr | |
| Congé formation | | | | |
| FPMA | 15-avr | | | Faire parvenir copie de la demande au S3 |
| Hors classe | | | | |
| validation des PJ par le C/E | 4/02 au 20/02 | | | Envoyer la fiche syndicale disponible dans supplément carrière de l'US 661 du 5 janvier 2008 |
| avis C/E sur I-Prof | 4/02 au 20/02 | | | |
| avis IPR sur I-Prof | 11/02 au 12/03 | | | |
| CAPA | 17-avr | 05-juin | 11-juin | |
| Intra 2008 | | | | |
| GT spéa | 15-mai | | | Fiche mutation dans l'us intra 2008 à envoyer au S3 avec copie du dossier de mut et toutes les PJ |
| Gt priorité handicap | | | | |
| GT vérification barème | du 20 au 23 mai | | | |
| FPMA affectations | du 12 au 16 juin | | | |
| GT révisions d'affectation | 23-juin | | | |

Hors classe des Certifiés

Le dossier de l'accès à la hors classe des certifiés a connu de nombreuses péripéties ces dernières années : changements multiples du barème empêchant toute anticipation par les collègues, mise en place d'une pseudo évaluation au mérite par les IPR et les CE. Le paroxysme a été atteint l'an dernier avec la campagne 2007 qui a écarté des centaines de collègues de la promotion sans justification valable, au seul motif d'un avis très favorable des IPR accordé en toute opacité. (Voir notre analyse à l'adresse suivante : http://www.versailles.snes.edu/spip/article.php3?id_article=960)

Les élus du SNES ont mené une véritable guerre de tranchées pendant les groupes de travail, mettant en évidence les incohérences et les injustices du tableau d'avancement.

Leur opiniâtreté et la pertinence de leurs analyses ont permis de faire changer les choses et l'Administration a dû reconnaître son incapacité à apprécier la valeur professionnelle des collègues selon des critères fiables, équitables et transparents. Elle a donc été contrainte de mettre en place un nouveau barème dans lequel l'élément déterminant sera désormais l'ancienneté dans le 11^{ème} échelon, permettant ainsi à un maximum de collègues de partir en retraite avec le bénéfice de la hors classe ; les avis des IPR et CE ne seront pas affectés d'un nombre de points et seuls seront examinés en CAPA les avis défavorables qui devront être argumentés, détaillés et communiqués aux intéressés

La CAPA se tiendra le 5 juin, pensez à nous envoyer la fiche syndicale disponible sur notre site

Les demandes de temps partiel peuvent être déposées jusqu'au 31 mars

Suite à l'intervention du SNES, le Rectorat vient d'envoyer un courrier aux C/E pour annoncer le report de la date de retour des demandes de temps partiel initialement fixée au lundi 28 janvier.

Conformément aux dispositions réglementaires (décret n° 82-264), les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation ont bien jusqu'au 31 mars pour déposer leur demande.

En cas de difficultés, contactez-nous. L'attribution des temps partiels sur autorisation, en raison de l'explosion des heures supplémentaires dans les DGH, est susceptible d'être source de contentieux entre les personnels et leur administration.

Consultez notre article sur notre site :

<http://www.versailles.snes.edu>